

FICHE DE RÉSERVATION SÉJOUR ÉTÉ 2024

Nom, Prénom de l'enfant :

Age : ans

Classe fréquentée en 2023/2024 :

Commune :

Attention ! La date limite de réservation ou de modification des réservations est **fixée au vendredi 21 juin 2024** pour les mois de Juillet et Août.

Passé cette date, les modifications ne seront plus possibles (sauf cas de maladie). Les réservations supplémentaires (**en fonction des places encore disponibles**), pourront se faire par écrit ou par mail uniquement : enfance@ville-trouy.fr (Préciser le Nom, Prénom et les dates supplémentaires souhaitées)

Les réservations seront facturées sauf en cas de maladie (présentation d'un certificat médical obligatoire)

JUILLET

Semaine 1	Journée	Matin	Après midi
Lundi 08/07			
Mardi 09/07			
Mercredi 10/07			
Jeudi 11/07			
Vendredi 12/07			

Semaine 2	Journée	Matin	Après midi
Lundi 15/07			
Mardi 16/07			
Mercredi 17/07			
Jeudi 18/07			
Vendredi 19/07			

Semaine 3	Journée	Matin	Après midi
Lundi 22/07			
Mardi 23/07			
Mercredi 24/07			
Jeudi 25/07			
Vendredi 26/07			

Semaine 4	Journée	Matin	Après midi
Lundi 29/07			
Mardi 30/07			
Mercredi 31/07			
Jeudi 01/08			
Vendredi 02/08			

AOÛT

Semaine 5	Journée	Matin	Après midi
Lundi 05/08			
Mardi 06/08			
Mercredi 07/08			
Jeudi 08/08			
Vendredi 09/08			

Semaine 6	Journée	Matin	Après midi
Lundi 12/08			
Mardi 13/08			
Mercredi 14/08			
Jeudi 15/08	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Vendredi 16/08	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

Semaine 7	Journée	Matin	Après midi
Lundi 19/08			
Mardi 20/08			
Mercredi 21/08			
Jeudi 22/08			
Vendredi 23/08			

Semaine 8	Journée	Matin	Après midi
Lundi 26/08			
Mardi 27/08			
Mercredi 28/08			
Jeudi 29/08			
Vendredi 30/08			

Je soussigné(e).....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie (présentation d'un certificat médical obligatoire).

Fait le

2024

Signature

FICHE DE RÉSERVATION SÉJOUR ÉTÉ 2024

Nom, Prénom de l'enfant :

Age : ans

Classe fréquentée en 2023/2024 :

Commune :

Attention ! La date limite de réservation ou de modification des réservations est **fixée au vendredi 21 juin 2024** pour les mois de Juillet et Août.

Passé cette date, les modifications ne seront plus possibles (sauf cas de maladie). Les réservations supplémentaires (**en fonction des places encore disponibles**), pourront se faire par écrit ou par mail uniquement : enfance@ville-trouy.fr (Préciser le Nom, Prénom et les dates supplémentaires souhaitées)

Les réservations seront facturées sauf en cas de maladie (présentation d'un certificat médical obligatoire)

JUILLET

Semaine 1	Journée	Matin	Après midi
Lundi 08/07			
Mardi 09/07			
Mercredi 10/07			
Jeudi 11/07			
Vendredi 12/07			

Semaine 2	Journée	Matin	Après midi
Lundi 15/07			
Mardi 16/07			
Mercredi 17/07			
Jeudi 18/07			
Vendredi 19/07			

Semaine 3	Journée	Matin	Après midi
Lundi 22/07			
Mardi 23/07			
Mercredi 24/07			
Jeudi 25/07			
Vendredi 26/07			

Semaine 4	Journée	Matin	Après midi
Lundi 29/07			
Mardi 30/07			
Mercredi 31/07			
Jeudi 01/08			
Vendredi 02/08			

AOÛT

Semaine 5	Journée	Matin	Après midi
Lundi 05/08			
Mardi 06/08			
Mercredi 07/08			
Jeudi 08/08			
Vendredi 09/08			

Semaine 6	Journée	Matin	Après midi
Lundi 12/08			
Mardi 13/08			
Mercredi 14/08			
Jeudi 15/08	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Vendredi 16/08	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

Semaine 7	Journée	Matin	Après midi
Lundi 19/08			
Mardi 20/08			
Mercredi 21/08			
Jeudi 22/08			
Vendredi 23/08			

Semaine 8	Journée	Matin	Après midi
Lundi 26/08			
Mardi 27/08			
Mercredi 28/08			
Jeudi 29/08			
Vendredi 30/08			

Je soussigné(e).....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie (présentation d'un certificat médical obligatoire).

Fait le

2024

Signature